

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 99^{ème} CONGRES

DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FRANCE

Du 31 mai au 02 juin 2016

I) Inscription au Congrès des Maires et des Présidents de Communautés

➤ Vous avez récemment reçu une feuille double A4 de Paris. C'est en remplissant cette feuille que vous pouvez vous inscrire au Congrès.

- **Deux options pour vous inscrire au Congrès** : soit vous la renvoyer à Paris, soit, **ce que nous vous conseillons vivement, vous nous l'adresser.**

inscription auprès de l'AMF 70

inscription auprès de l'AMF Paris

➤ **Si vous vous inscrivez auprès de l'AMF 70, vous devez nous renvoyer :**

- Cette double page remplie.
- Si vous le souhaitez, le bulletin d'inscription à notre offre de séjour qui se trouve à la page suivante.

➤ **Si vous vous inscrivez auprès de l'AMF Paris, vous devez renvoyer :**

- La double page envoyée par Paris.
- Uniquement cette page, pour nous en informer. Nous vous en remercions par avance.

II) Inscription à l'offre de séjour de l'AMF 70

- Madame / Monsieur :

- Commune / Communauté :

- Fonction au sein de la Commune / Communauté :

- Adresse :

- Mél. :

- Téléphone :

- Accompagnant(s) éventuel(s) (nom, prénom, qualité) :
 -

 -

DÉPENSE DE BASE OBLIGATOIRE

Dépense de base obligatoire			
Inscription / Entrée au Congrès	Inscription pour le droit d'accès au Congrès		
	Tarif par personne	Nombre de personne(s)	TOTAL
	90 €		

DÉPENSES OPTIONNELLES

I) Forfait transport bus

Forfait transport bus	Départ en bus le mardi matin 31 mai (4h/4h30/5h)		
	Tarif par personne	Nombre de personne(s)	TOTAL
	105 €		

Merci de nous indiquer le lieu de votre départ :

- Lure : 4h 00 - devant la gare SNCF
- Vesoul : 4h 30 - devant la gare SNCF
- Combeaufontaine : 5h 00 - à proximité du restaurant « le Balcon »

II) Forfait hébergement Hôtel

Comme chaque année, nous vous proposons deux types de chambres + petit-déjeuner :

- a) Chambre twin 2 petits lits de 1 personne (chambre à partager avec un autre participant) :

Hébergement- Hôtel chambre twin avec 2 petits lits	Nuit du 31 mai au 1er juin Chambre twin 2 petits lits (2 personnes)		
	Tarif de la chambre	Nombre de personne(s)	TOTAL
	50 €		
	Petit déjeuner du 1er juin au matin		
	Tarif par personne	Nombre de personne(s)	TOTAL
	6 €		
	Nuit du 1er juin au 2 juin Chambre twin 2 petits lits (2 personnes)		
	Tarif de la chambre	Nombre de personne(s)	TOTAL
	50 €		
	Petit déjeuner du 2 juin au matin		
	Tarif par personne	Nombre de personne(s)	TOTAL
	6 €		

- b) Chambre grand lit double 1 à 2 personnes :

Hébergement- Hôtel chambre avec 1 grand lit double	Nuit du 31 mai au 1er juin Chambre 1 grand lit double (1 à 2 personnes)		
	Tarif de la chambre	Nombre de personne(s)	TOTAL
	100 €		
	Petit déjeuner du 1er juin au matin		
	Tarif par personne	Nombre de personne(s)	TOTAL
	6 €		
	Nuit du 1er juin au 2 juin Chambre 1 grand lit double (1 à 2 personnes)		
	Tarif de la chambre	Nombre de personne(s)	TOTAL
	100 €		
	Petit déjeuner du 2 juin au matin		
	Tarif par personne	Nombre de personne(s)	TOTAL
	6 €		

III) SOIRÉE PARISIENNE « CHEZ MA COUSINE »

Soirée parisienne	Soirée "Chez ma Cousine" le mardi 31 mai		
	Tarif par personne	Nombre de personne(s)	TOTAL
	80 €		

TOTAL DES DÉPENSE RÉCAPITULATIVES

Dépense de base obligatoire	
Inscription / Entrée au Congrès	TOTAL
Dépenses optionnelles / facultatives	
Forfait transport bus	TOTAL
<u>Hébergement- Hôtel</u> chambre twin avec 2 petits lits	TOTAL
<u>Hébergement- Hôtel</u> chambre avec 1 grand lit double	TOTAL
Soirée parisienne	TOTAL
Total général des dépenses	TOTAL

**MODES DE REGLEMENT POUR VOTRE
INSCRIPTION AU 99^{ème} CONGRES
Du 31 mai au 02 juin 2016
SÉJOUR PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE**

Deux modes de paiement liés aux dépenses de votre participation au séjour vous sont proposés :

- Soit par virement administratif **à réception de la facture après le Congrès** (Règlement supporté par la commune ou la communauté de communes)

OUI

NON

Si oui, veuillez préciser les dépenses concernées :

.....
.....
.....

Et / ou

- Soit par chèque bancaire **à réception de la facture après le Congrès** (Règlement personnel)

OUI

NON

Si oui, veuillez préciser les dépenses concernées :

.....
.....
.....

Fait à :

Le :

Signature du Maire / Président :

Cachet de la commune / communauté

Attention ! Date limite d'inscription dimanche 8 mai 2016
Au-delà de cette date aucune inscription ne pourra être prise en compte pour la réservation de l'hôtel et la soirée organisée par nos soins.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

